



MISE EN GARDE

Le document auquel vous allez accéder contient des renseignements personnels dont la publication sur ce site a été autorisée aux fins de signification par une ordonnance d'un juge obtenue en vertu de l'article 24 du *Code de procédure pénale*.

Il vise à informer le citoyen de l'émission d'un constat d'infraction le concernant afin de lui permettre de faire valoir ses droits. Il ne doit être utilisé qu'à cette fin.

Toute reproduction (exemple: capture d'écran, photographie, copie, téléchargement, etc.) de celui-ci ou des renseignements qu'il contient est strictement interdite.

En accédant au document, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la présente mise en garde et acceptez de vous y conformer.

**AVIS DE SIGNIFICATION DU GREFFE DE LA COUR MUNICIPALE
RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

AUX DÉFENDERESSES ET DÉFENDEURS DONT LES NOMS ÉNUMÉRÉS DANS LES PAGES CI-JOINTES (Annexe 1) :

PRENEZ AVIS que les constats d'infraction émis sur les territoires desservis par la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont dûment signifiés, par le présent avis, en vertu d'une permission obtenue d'un juge en date du **2023-03-27**.

Cet avis peut être consulté pendant une période de publication de 30 jours à compter du **2023-03-28**.

Pour obtenir une copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées, veuillez-vous adresser au greffe de la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges à l'adresse suivante :

Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges

280, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

Téléphone : 450 455-9480

Télécopieur : 450 455-8856

Courriel : cmrvs@mrcvs.ca

À DÉFAUT DE CONSIGNER UN PLAIDOYER DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA FIN DE L’AFFICHAGE PUBLIC DE CET AVIS, UN JUGEMENT PAR DÉFAUT POURRA ÊTRE RENDU CONTRE VOUS SANS AUTRE AVIS, ET CE, AVEC FRAIS.

DONNÉ à Vaudreuil-Dorion, ce **2023-03-27**

Le greffe de la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges

Sabrina Tremblay, technicienne juridique



Produit le : 2023-03-27		Annexe 1		
Avis de signification de la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges		Page 1 de 1		
Défendeur	Adresse	No constat	Date infraction	Montant
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871482630	2022-05-14	173.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871482631	2022-05-14	494.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871483043	2022-05-14	173.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871483044	2022-05-14	173.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871483045	2022-05-14	494.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871483046	2022-05-14	109.00 \$
Harnois, Maxime	24, rue André app. 3, Saint-Clet (Qc) J0P 1S0	871483101	2022-05-14	494.00 \$

NOTE : Cet avis doit demeurer affiché pendant une période de 30 jours à compter du 2023-03-28